

A

L

P

H

A

S

I

M

GUIDE

À L'INTENTION

DES TUTRICES ET DES TUTEURS

Juin 1998

REMERCIEMENTS

La production de ce guide à l'intention des tutrices et des tuteurs du projet ALPHASIM a été possible grâce à la participation de plusieurs personnes. Nous tenons à remercier tout particulièrement :

Le comité conseil :

M. Armand Gingras, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre
M. Kees Van der Heyden, Radio-Québec (1994)
M^{me} Jocelyne Bélec-Fafard, Commission scolaire Les Écores
M^{me} Louise Miller, Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
M^{me} Marie-Paule D. Vaillancourt, Fondation québécoise pour l'alphabétisation (1994)
M^{me} Marie-Josée Hébert, Commission scolaire Les Écores
M. Gilles Therrien, Commission scolaire Jérôme-Le Royer
M. Jean-Yves Desjardins, Commission scolaire de L'Amiante
M^{me} Margot Désilets, Commission des écoles catholiques de Québec
M^{me} Marie-Paule Dumas, consultante en formation

Secrétariat et mise en pages :

M^{me} Brenda Allen Poitras

Révision linguistique

M^{me} Rolande Vadeboncœur, LeBlanc - Vadeboncœur

Coordination du projet :

M^{me} Margot Désilets, CECQ (1994-1997)
M^{me} Laila Valin, MEQ (1992-1994)

Production du projet :

M^{me} Margot Désilets, consultante en formation
M^{me} Marie-Paule Dumas, consultante en formation

Commissions scolaires de la mise à l'essai en 1996-1997 :

Commission scolaire du Sault-Saint-Louis
Commission scolaire Jérôme-Le Royer
Commission scolaire de L'Amiante

Responsable du projet au ministère de l'Éducation :

M. Michel Lauzon

Direction de la formation générale des adultes (DFGA)

Le projet a été réalisé grâce aux subventions du Secrétariat national à l'alphabétisation pour les «Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation» (IFPCA) depuis 1992 et de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre en 1995.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
PREMIÈRE PARTIE : L'ANALPHABÉTISME ET ALPHASIM.....	7
1.1 QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ANALPHABÉTISME.....	7
1.1.1 Statistiques	7
1.1.2 Causes de l'analphabétisme	8
1.1.3 Caractéristiques des adultes analphabètes.....	8
1.1.4 Indices de l'analphabétisme	9
1.2 UNE SOLUTION, L'ALPHABÉTISATION.....	11
1.2.1 <i>Le Guide de formation sur mesure en alphabétisation</i>	11
1.2.2 L'andragogie, une discipline au service de la formation des adultes.....	12
1.3 LE PROJET ALPHASIM	14
1.3.1 Objectifs	14
1.3.2 Indices permettant de vérifier si les personnes qui s'inscrivent à ALPHASIM sont aptes à entreprendre la formation	15
1.3.3 Durée suggérée	16
1.3.4 Moyens	16
1.4 LES RÔLES ET LES COMPÉTENCES ATTENDUES DES TUTRICES ET DES TUTEURS.....	17
1.4.1 Rôles.....	17
1.4.2 Compétences attendues	17
DEUXIÈME PARTIE : L'ÉVALUATION	19
2.1 QUELQUES INDICATIONS	19
2.2 GRILLES D'ÉVALUATION.....	21
Ce que l'adulte a appris sur la thématique	21
Ce que l'adulte a amélioré dans sa façon d'apprendre	22
Les apprentissages de l'adulte en français.....	23
Les apprentissages de l'adulte en arithmétique	27

ANNEXE 1	30
TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS NOTIONNELS DES QUATRE ÉTAPES DE FORMATION EN ALPHABÉTISATION	31
ANNEXE 2	59
TABLEAU DE RÉPARTITION DES CONTENUS DANS LES UNITÉS DE FORMATION	60

INTRODUCTION

Le projet ALPHASIM est un projet de formation à distance en alphabétisation qui pose un défi de taille aux personnes engagées dans son application. Nous savons, par expérience, qu'il est important pour les personnes analphabètes de développer un sentiment d'appartenance à un groupe de formation et que le soutien andragogique de la part de l'enseignante ou de l'enseignant, tout au long de la formation, est capital.

Par ailleurs, les commissions scolaires et les groupes populaires sont loin d'atteindre la majorité de la population analphabète par la mise en place de leurs ateliers de formation. Une grande partie des personnes analphabètes est aux prises avec des réalités telles que la gêne, une certaine aversion par rapport à «l'école», ou tout simplement des contraintes d'ordre personnel ou organisationnel, comme l'éloignement, le travail ou les responsabilités familiales.

Un service de formation à distance peut donc leur être utile, à la condition, cependant, de tenir compte de leurs besoins de soutien et de leurs caractéristiques personnelles, familiales et sociales.

À la suite d'une tournée effectuée à travers le Québec pour présenter les outils d'ALPHASIM, il a été proposé, à plusieurs reprises, d'utiliser la trousse ALPHASIM comme outil de promotion, particulièrement la vidéo qui illustre bien la manière de faire la formation intégrée en alphabétisation.

Dans le présent Guide d'accompagnement, une illustration sera faite de quelques données sur l'analphabétisme au Québec en ce qui a trait aux statistiques, aux causes de l'analphabétisme et aux caractéristiques des personnes analphabètes. Il y a également une courte présentation de la formation en alphabétisation offerte dans les commissions scolaires et dans les groupes populaires, ainsi que de l'approche andragogique qui soutient cette formation. Les objectifs et les outils du projet ALPHASIM sont exposés de même que les rôles et les compétences attendues des tutrices et des tuteurs.

PREMIÈRE PARTIE

L'ANALPHABÉTISME ET ALPHASIM

1.1 QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ANALPHABÉTISME

1.1.1 Statistiques

L'analphabétisme, au sens général et au-delà de l'absence du code écrit, est une réalité sociale qui empêche la personne qui la vit de remplir à part entière ses rôles familial, social, économique et culturel. L'analphabétisme touche des catégories de population de tout âge autant chez les femmes que chez les hommes.

Au Québec, on recense près de 900 000 adultes québécois âgés de 16 à 69 ans qui sont analphabètes. Il faut cependant préciser que cet ensemble se compose de quatre niveaux de capacité; ces niveaux ont été déterminés par Statistique Canada. Ils permettent une évaluation du nombre de personnes ayant des attitudes plus ou moins grandes à lire, à écrire et à calculer. Ainsi, 6 % des adultes québécois, soit 283 000 personnes, éprouvent de très importantes difficultés à lire (niveau 1). De façon concrète, il s'agit de personnes ne pouvant ni lire un mot, ni lire une phrase. À peine peuvent-elles reconnaître certaines lettres, et là encore à condition de ne pas avoir certaines difficultés d'apprentissage, souvent présentes chez ces personnes.

Toujours selon Statistique Canada, 13 % des adultes au Québec, soit 606 000 personnes peuvent repérer un mot familier dans un texte simple et ne peuvent utiliser de matériel écrit que pour accomplir des tâches très élémentaires (niveau 2). Il s'agit de personnes qui vont saisir le sens d'une phrase parce qu'elles ont souvent vu un mot qu'on leur a identifié comme tel. Ces personnes pourront écrire des renseignements visuels, car elles les auront appris comme un réflexe, par exemple, signer leur nom ou inscrire leur adresse sur un formulaire.

Le niveau 3 rejoint les adultes québécois qui peuvent utiliser du matériel écrit en autant que le texte soit clair et porte sur des tâches simples à accomplir. Il s'agit de personnes qui pourront lire des textes aérés, écrits en gros caractères dans un langage très simple. Le cahier des sports, à titre d'exemple, leur sera plus accessible que la lecture de romans. Elles pourront rédiger de courts messages à leurs enfants, leur liste d'épicerie, des cartes de vœux. Il leur serait, cependant, très ardu de rédiger un journal personnel ou un texte pour répondre à une offre d'emploi.

Enfin, le niveau 4 caractérise 57 % des adultes québécois qui possèdent des capacités de lecture suffisantes pour satisfaire les exigences de la lecture courante. Ce niveau permet d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen de matériel écrit. Il s'agit de personnes pouvant lire de façon courante et pouvant écrire des textes de une à cinq pages environ.

Ces personnes ne seront cependant pas portées à choisir une lecture où le vocabulaire ne leur est pas familier ni à écrire pour le plaisir¹.

1.1.2 Causes de l'analphabétisme

Rarement lié à une cause unique, l'analphabétisme relève de plusieurs causes, le plus souvent reliées les unes aux autres. On identifie, dans les principales recherches sur la problématique de l'analphabétisme, cinq catégories de causes, dont voici la liste² :

- causes physiques : troubles graves de l'apprentissage liés à une dysfonction du système nerveux central;
- causes psychologiques : état d'anxiété permanent, insécurité chronique;
- causes familiales : violence familiale, alcoolisme, mortalité familiale reportant certaines responsabilités aux enfants (travail extérieur précoce, prise en charge des plus jeunes);
- causes scolaires : mauvaise intégration à l'école, demande induite de performance de la part des parents;
- causes économiques, sociales et culturelles : chômage, pauvreté, préjugés négatifs à l'égard de l'école, origine culturelle différente.

À la lecture de ces causes, on peut constater plusieurs ressemblances avec le portrait habituellement dressé des classes sociales défavorisées. Mais on peut aussi constater que certaines des causes pourraient se retrouver dans tout milieu social québécois. Il est donc important de se rappeler que la personne analphabète est un être humain avec son potentiel qu'elle ne cherche qu'à développer et à actualiser, comme la plupart des personnes.

1.1.3 Caractéristiques des adultes analphabètes

La personne analphabète vit dans un certain univers. Pour en saisir les règles, il faut connaître avant tout les caractéristiques personnelles des adultes analphabètes. La personne analphabète est une personne qui résout des PROBLÈMES et qui réalise des PROJETS au même titre que les autres membres de la société. Ce qui la différencie, cependant, c'est qu'un des problèmes qu'elle a à résoudre est le fait, plus ou moins

¹ Statistique Canada, *L'alphabétisation des adultes au Canada*, Résultats d'une enquête nationale.

² Margot Désilets et Jean Patry, *La formation des enseignantes et des enseignants en alphabétisation*, Direction de la formation du personnel scolaire, Québec, 1993.

accentué, de ne pouvoir lire, écrire et calculer et ainsi vivre comme tout le monde sans cette dépendance, et surtout profiter des avantages offerts par la société.

- *Caractéristiques sur le plan sociologique*

Les personnes analphabètes peuvent avoir expérimenté ou encore vivent à plus long terme des situations qui touchent l'aide sociale, le chômage, le travail à l'extérieur, le travail à domicile, la prise en charge et la tenue quotidienne du foyer familial. À l'intérieur de ces situations, on trouve des jeunes (16-18 ans), des femmes, des hommes, des personnes immigrantes, des personnes ayant à vivre avec une déficience physique et intellectuelle, des personnes vivant en centre d'accueil ou encore des personnes ex-psychiatriées.

- *Caractéristiques sur le plan personnel*

Les personnes analphabètes sont souvent privées de compétences minimales leur permettant de fonctionner sur le plan social comme pouvoir lire une consigne, remplir un questionnaire, appliquer une posologie. Ces personnes n'ont, dans la plupart des cas, que très peu ou pas du tout développé les compétences préalables à l'acquisition de ces compétences minimales, par exemple, le développement des stratégies d'apprentissage, comme recueillir des données et les organiser. L'absence de compétences préalables, et, par conséquent, l'absence de compétences minimales, empêchent l'acquisition d'autres compétences grâce auxquelles on améliore par soi-même les compétences initiales. Par exemple, en sachant comment calculer et en calculant, on exerce et on améliore les capacités en calcul. Finalement, une des caractéristiques les plus dramatiques de la personne analphabète est la dévalorisation personnelle et, par-delà, la solitude qu'elle entraîne. Malgré le fait que ces personnes ont toujours réussi à se débrouiller, il ne leur a pas été possible, généralement, d'investir ailleurs et ainsi d'avoir le sentiment d'avancer. Les personnes analphabètes ont souvent l'impression de faire du « sur place », d'assurer en quelque sorte leur survie et celle des leurs et de se sentir souvent perdantes devant l'entourage, voire devant leurs propres enfants, qui, eux, ont quelquefois les moyens d'aller de l'avant.

1.1.4 Indices de l'analphabétisme

Comme on l'a déjà mentionné, la personne analphabète déploie beaucoup d'énergie pour masquer sa situation. Pourtant, on peut, à partir de certains indices, déceler l'analphabétisme chez une personne, afin, bien sûr, d'établir, par la suite, des relations interpersonnelles et de créer un climat de confiance et de respect. Voici les indices les plus souvent apparents qui peuvent laisser penser que la personne rencontrée a des problèmes liés à l'analphabétisme. Bien entendu, ces indices ne sont pas liés automatiquement à cette problématique, mais peuvent souvent en être révélateurs³ :

³ *Ibid.*

- Le camouflage : cet indice se manifeste dans les expressions : «J'ai pas mes lunettes.» «J'ai les mains sales.» «Je me suis blessé à la main.» «Je suis trop pressé-e.» «J'entends pas bien.» (alors qu'ils ne comprennent pas). «Le cadran a pas sonné.» Le camouflage peut aussi prendre la figure de tromperie.
- Le langage : les problèmes de communication orale, bien que non exclusifs aux personnes analphabètes, présentent chez ces dernières un caractère spécial. La déficience sur le plan du langage illustre que la communication orale n'a jamais été soutenue par les comportements de lecture ou d'écriture et ne peut s'appuyer sur aucune représentation matérielle concrète.
- Des lacunes importantes dans les habiletés sociales de base. Ex. : le non-respect des consignes orales et écrites; l'incompréhension des étiquettes (produit toxique, posologie); les difficultés à rechercher l'information pertinente aux bons endroits et au bon moment; l'affirmation de soi remplacée par l'agressivité, la manipulation et la soumission.
- La dépendance sociale : celle-ci s'exprime dans les rapports avec les parents, les amis, les institutions avec lesquelles certaines personnes ont un «abonnement chronique». Cette dépendance est souvent entretenue.
- La confusion et l'agressivité qui résultent de cette dépendance sociale : les situations sociales constituent fréquemment des événements qui réactivent les traumatismes passés qui, à leur tour, provoquent la mise en œuvre de mécanismes de défense. Ex. : dans un lieu public, on m'explique quelque chose rapidement et je ne comprends pas; cela m'humilie, et je me mets en colère (je m'affirme et me protège en devenant agressif).
- Les retards ou la ponctualité excessive attribuables à des problèmes d'orientation spatio-temporelle.
- La survalorisation de «l'instruction» par laquelle on idéalise ce qu'on ne possède pas.
- La sous-valorisation de «l'instruction» qui se manifeste par l'indifférence ou le mépris.
- Le refus d'un emploi, d'un nouvel emploi ou d'une promotion.

1.2 UNE SOLUTION, L'ALPHABÉTISATION

Bien que la personne analphabète soit souvent isolée et résignée à sa situation, si elle est sensibilisée aux solutions pouvant améliorer sa condition et, surtout, si elle réalise certaines expériences de formation positives, elle sera alors très motivée à les essayer et, bien souvent, à les adopter. La principale solution repose sur l'offre de formation en alphabétisation proposée autant dans les commissions scolaires que dans les groupes populaires.

L'alphabétisation «est un moyen pour permettre à l'adulte d'augmenter ses capacités fonctionnelles par l'acquisition d'habiletés d'écoute, d'expression orale, de lecture, d'écriture et de calcul, axées sur le contexte de ses activités quotidiennes et sur ses besoins...»⁴

1.2.1 Le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*

Dans les commissions scolaires, comme dans les groupes populaires, la formation en alphabétisation est axée sur les besoins et le projet de l'adulte et du groupe d'adultes afin qu'ils ou elles puissent acquérir les connaissances de base en lecture, écriture et calcul pour un meilleur fonctionnement individuel et social.

Pour les commissions scolaires, le ministère de l'Éducation du Québec a défini des orientations en alphabétisation et produit un guide de formation, le *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*, qui propose des objectifs et des contenus de formation axés sur une pratique centrée sur les besoins des adultes analphabètes et fortement préoccupée du transfert des apprentissages dans les situations de la vie qui ont fait émerger ces besoins.

Les aspects fondamentaux de la formation en alphabétisation se résument comme suit :

- Un apprentissage de la langue d'enseignement et de l'arithmétique intégré à des thèmes, des projets ou des situations fonctionnelles liés aux préoccupations de la vie quotidienne.
- Une démarche de formation sur mesure soucieuse de reconnaître la capacité de chaque adulte et de chaque groupe d'adultes d'identifier ses besoins éducatifs et de participer à la définition et à l'élaboration de son projet de formation.
- Un processus d'apprentissage fonctionnel qui tient compte des aspects fondamentaux de la personne (émotif, perceptif, cognitif et actif) en

⁴ Ministère de l'Éducation du Québec, *Régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale*, mai 1994.

décrivant ceux-ci comme des modes d'interaction avec l'environnement et qui s'harmonise avec la démarche de formation sur mesure.

En tenant compte de ces orientations, un adulte a terminé sa formation en alphabétisation quand il a atteint l'ensemble des objectifs qui lui permettent de parvenir au but qu'il s'est fixé en s'inscrivant aux activités d'alphabétisation.

Dans les groupes populaires, la définition des orientations et leur application sont sous la responsabilité de chaque groupe. L'alphabétisation, ayant une dimension culturelle, économique et politique, il arrive que les ateliers de formation soient constitués de groupes sociaux qui ont des projets communs axés sur une prise en charge et une participation sociale plus active. Dans ces cas, il est plus facile de mesurer le transfert des apprentissages, qui établit, principalement, la mesure des apprentissages faits en alphabétisation.

1.2.2 L'andragogie, une discipline au service de la formation des adultes

Dans un contexte de retour aux études, l'adulte ne doit pas se sentir comme le jeune enfant qui fait le passage du foyer familial au banc de l'école. Bien que peu sûr devant une situation quasi nouvelle, l'adulte qui a délaissé l'école depuis quelques années doit pouvoir s'appuyer sur ses expériences passées. C'est pourquoi le champ disciplinaire de base à l'éducation des adultes est l'andragogie.

Inspirée du terme grec *androusthai* qui veut dire atteindre la maturité, l'andragogie repose d'abord et avant tout sur le respect de l'expérience acquise par l'adulte tout au long de sa vie. On parlera donc de contenus de programmes et de matériel qui respectent les principes andragogiques. Ceux-ci ont été formulés par différents auteurs, dont les plus connus, Pine et Horne, reprennent, à partir des composantes de la vie d'un adulte, des principes directeurs devant s'attacher à toute forme d'activité éducative avec des adultes.

Ainsi, que ce soit en ateliers, en suivi individuel ou en tutorat, les personnes qui ont à transmettre des connaissances à un adulte devront tenir compte de ces principes :

- La formation donnée doit pouvoir se continuer et s'inscrire dans la vie de tous les jours.
- La formation doit tenir compte des caractéristiques psychologiques propres aux adultes.
- La formation doit s'articuler sur la pratique quotidienne des adultes.
- La formation doit avoir une valeur culturelle.

- L'apprentissage est une œuvre de collaboration.

En partant de ces principes, les personnes qui interagissent avec des adultes sous quelque forme d'apprentissage que ce soit devraient être en mesure de mettre en place les conditions pouvant susciter l'intérêt et favoriser les apprentissages possibles.

1.3 LE PROJET ALPHASIM

Le projet ALPHASIM a été principalement mis en place afin de répondre aux besoins des adultes analphabètes qui ne veulent ni ne peuvent s'inscrire aux ateliers d'alphabétisation dans les commissions scolaires ou dans les organismes populaires, désireux, tout de même, d'acquérir des connaissances complémentaires en lecture, en écriture et en calcul et de transférer ces apprentissages de façon à modifier certains comportements de lecture, d'écriture et de calcul dans les situations de la vie quotidienne.

1.3.1 Objectifs

ALPHASIM vise, principalement, à donner à l'adulte le goût de la lecture, de l'écriture et du calcul en l'aidant à retrouver la confiance en ses capacités d'apprendre à lire, à écrire et, à l'occasion, à compter. La formation en alphabétisation, étant de type fonctionnel, il est important de vérifier les besoins qui les incitent à entreprendre une démarche de formation et d'en tenir compte dans le suivi qui sera fait par le tuteur ou la tutrice. ALPHASIM vise aussi à donner le goût à l'adulte, s'il y a lieu, de poursuivre sa démarche de formation avec d'autres adultes dans un centre d'éducation des adultes. ALPHASIM peut être, aussi, un outil de promotion efficace, particulièrement la vidéo qui illustre bien la manière de faire de la formation intégrée en alphabétisation. Les objectifs particuliers d'ALPHASIM sont donc les suivants :

- rendre l'adulte capable de faire quelques exercices simples, en lecture, en écriture et en calcul, liés à la thématique présentée dans la vidéo;
- faire connaître à l'adulte les moyens de poursuivre sa formation dans un centre de formation ou avec un groupe d'adultes s'il le désire;
- permettre à l'adulte de développer plus d'autonomie dans l'appropriation des moyens mis à sa disposition pour répondre à ses besoins de formation;
- permettre à l'adulte de trouver du plaisir, de l'accroître et de le garder dans les exercices d'apprentissage et, par conséquent, dans l'ensemble de l'acte d'apprendre;
- fournir des outils pédagogiques complémentaires dans les groupes actuellement en formation;
- le cas échéant, permettre aux responsables de l'alphabétisation, dans les commissions scolaires et dans les groupes populaires, d'utiliser la trousse ALPHASIM comme outil de promotion.

1.3.2 Indices permettant de vérifier si les personnes qui s'inscrivent à ALPHASIM sont aptes à entreprendre la formation

Sur le plan de la lecture

- lire les mots usuels signifiants⁵;
- lire et comprendre le sens de courtes phrases signifiantes (de 8 à 10 mots);

Sur le plan du vocabulaire

- comprendre le sens de mots signifiants;

Sur le plan de la communication orale

- comprendre le sens d'un message, d'un court texte donné oralement;
- exécuter les consignes demandées oralement par un émetteur (tutrice ou tuteur, par exemple);
- s'exprimer en français de façon à se faire comprendre par un récepteur (tutrice ou tuteur, par exemple);

Sur le plan personnel

- avoir une bonne acuité visuelle et auditive;
- avoir accès à un magnétoscope et pouvoir le manipuler correctement (faire avancer, faire reculer et mettre à la position pause);
- se sentir prêt ou prête à s'organiser personnellement et à s'imposer une discipline hebdomadaire pour se réserver des périodes de travail avec les outils pédagogiques fournis par ALPHASIM (vidéocassette, imprimé, etc.);
- être disposé ou disposée à demander de l'aide aussi souvent que nécessaire à la tutrice ou au tuteur supervisant sa démarche de formation;
- se sentir prêt ou prête à faire, avec l'aide d'une tutrice ou d'un tuteur, une autoévaluation de ses apprentissages.

⁵ Signifiants : mots courants rencontrés dans des situations quotidiennes et que l'on reconnaît.

1.3.3 Durée suggérée

Le rythme de l'adulte inscrit ou inscrite à la démarche ALPHASIM détermine la durée qui peut varier de trois à six semaines, selon les thématiques présentées et selon les besoins de l'adulte.

1.3.4 Moyens

1. La VIDÉO qui présente une scène de la vie quotidienne liée à la **gestion du temps**. Cette scène se déroule avec Suzanne, Félix, le fils de Suzanne, et Rachel, la voisine, et offre, à différents moments, la possibilité de faire des apprentissages en lecture, en écriture et en arithmétique. Au fur et à mesure de ces apprentissages, l'adulte est invité à faire des exercices appropriés qui sont indiqués dans la VIDÉO et expliqués dans le CAHIER DE L'ADULTE.
2. Le CAHIER DE L'ADULTE qui comprend sept parties : d'abord une auto-évaluation de la manière d'apprendre de chacun et chacune; ensuite, cinq parties proposant des exercices sur les thèmes traités dans la VIDÉO, soit, **l'épicerie, le message, le reçu, la recette, l'organisation d'une journée**; enfin, une dernière partie qui est une synthèse du thème général : **la gestion du temps**.
3. La tutrice ou le tuteur qui accompagne l'adulte, qui répond à ses questions tout au long de sa démarche de formation. La tutrice ou le tuteur lui remet son numéro de téléphone afin qu'il puisse la ou le rejoindre au cours de la démarche.
4. Enfin, la deuxième partie du CAHIER DE L'ADULTE qui comprend des exercices complémentaires permettant aux adultes qui le veulent d'approfondir certaines notions de lecture, d'écriture et de calcul liées aux thèmes présentés dans la VIDÉO.

1.4 LES RÔLES ET LES COMPÉTENCES ATTENDUES DES TUTRICES ET DES TUTEURS

1.4.1 Rôles

La tutrice ou le tuteur doit d'abord **guider** et **encadrer**. L'adulte, dans une démarche de formation à distance, réalise ses apprentissages de façon individuelle. Cependant, il peut avoir recours aux services de la tutrice ou du tuteur qui devra, alors, l'aider à surmonter toute difficulté relative au contenu, aux exercices et à la démarche d'apprentissage. Les contacts entre l'adulte et la tutrice ou le tuteur se font par téléphone. C'est souvent au cours du premier appel qu'on s'entend pour déterminer le mode de fonctionnement et les périodes de disponibilité de la tutrice ou du tuteur. Le premier appel est capital dans l'établissement du contact avec l'adulte. Il donnera le ton à tous les contacts qui suivront et permettront de vérifier les besoins qui poussent l'adulte à s'inscrire à la démarche d'ALPHASIM.

La tutrice ou le tuteur doit être un support fidèle à l'adulte, tout au long de sa formation, pour **l'aider à surmonter ses difficultés d'organisation, de gestion du temps et de motivation**. Il faut, toutefois, maintenir un encadrement souple et peu contraignant.

La tutrice ou le tuteur a également un rôle **d'évaluateur ou d'évaluatrice**. Il est important d'associer l'adulte à la démarche d'évaluation et de lui faire prendre conscience du progrès obtenu et des objectifs atteints.

À cet effet, des grilles d'évaluation sont proposées à la section 2.2.

1.4.2 Compétences attendues

Des études antérieures⁶ ont permis de définir les compétences attendues chez les enseignantes et les enseignants auprès des adultes analphabètes. Une brève présentation de ces compétences pourra donner quelques balises en ce qui a trait aux comportements et aux attitudes à développer auprès d'adultes analphabètes.

Trois types de compétences ont été reconnus :

1. Les **compétences andragogiques**. Par exemple, *concevoir un plan d'ensemble des activités d'apprentissage, aider l'adulte à nommer ses besoins personnels, concevoir et adapter du matériel d'apprentissage, préparer des activités d'évaluation* sont au cœur même de l'activité éducative en éducation des adultes et en alphabétisation. Ces compétences se rattachent à des tâches plus générales : structurer l'ensemble du projet de formation, conduire les activités d'apprentissage

⁶ Margot Désilets et Jean Patry, *op.cit.*

selon une démarche andragogique et un processus d'apprentissage approprié, interagir comme interlocutrice et interlocuteur privilégiés.

2. Les **compétences liées à la matière**. Par exemple, *voir les liens possibles entre l'acquisition des notions et leur utilité dans les situations de la vie quotidienne, maîtriser les notions enseignées* demandent aux enseignants et aux enseignantes d'agir comme spécialistes de contenu quand il le faut. En alphabétisation, les matières sont la langue d'enseignement et l'arithmétique.
3. Les **compétences psychosociales**. Par exemple, *connaître la psychologie de l'adulte en apprentissage, connaître l'analphabétisme comme phénomène social* permettent aux enseignantes et aux enseignants de situer leur intervention dans l'ensemble des conditions environnementales qui favorisent les apprentissages ou nuisent à ceux-ci.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVALUATION

2.1 QUELQUES INDICATIONS

Il est possible, grâce aux exercices qui sont proposés dans le «Cahier de l'adulte» d'ALPHASIM de vérifier l'atteinte des objectifs notionnels qui correspondent aux préalables de l'étape 2 inscrits dans le cahier 2 «Français» du *Guide de formation sur mesure en alphabétisation*. C'est dans l'étape 2 que l'on retrouve la plus grande majorité des objectifs et c'est après l'étape 2 qu'un adulte a, en principe, terminé sa formation en alphabétisation. Des épreuves d'évaluation sommative sont d'ailleurs préparées par le MEQ afin d'être administrées après l'étape 2, dans le cas où l'adulte désire évaluer la fin de l'étape ²⁷. Ces documents sont également offerts aux groupes populaires.

L'approche de formation en alphabétisation est de type fonctionnel, en ce sens que les apprentissages en lecture, en écriture et en calcul sont intégrés dans des thèmes, des situations de la vie ou des projets en relation avec les besoins de l'adulte. Il ne faut pas oublier de vérifier à la fois les apprentissages que l'adulte a faits sur le plan de la thématique touchée et les apprentissages relatifs au processus d'apprentissage qui permettent de juger la capacité de l'adulte à «apprendre à apprendre». Il est à noter que l'acquisition de cette dernière compétence est très importante dans le cadre de la formation à distance.

Il est suggéré d'évaluer l'adulte à la fin de l'ensemble des exercices proposés dans le «Cahier de l'adulte». La tutrice ou le tuteur déterminera le seuil à atteindre, sur le plan de l'évaluation, à partir des besoins de l'adulte et de la possibilité de transférer ses apprentissages dans les situations de la vie quotidienne. À partir des corrections faites au fur et à mesure des exercices expédiés par l'adulte, à partir également des conversations téléphoniques avec l'adulte, la tutrice ou le tuteur peut faire une évaluation formative à l'aide des outils qui sont proposés, dans le présent guide, pour faciliter l'évaluation des trois types d'apprentissage :

- 1. pour l'évaluation des apprentissages liés à la thématique : la grille «ce que l'adulte a appris sur la thématique»;**
- 2. pour l'évaluation des apprentissages liés au processus d'apprentissage : la grille «ce que l'adulte a amélioré dans sa façon d'apprendre»;**

⁷ En communiquant avec le Service de l'évaluation à la Direction de la formation générale des adultes (DFGA), on peut obtenir ces documents d'évaluation.

3. pour l'évaluation des apprentissages en lecture, écriture et calcul : les grilles «les apprentissages de l'adulte en français à partir de la thématique» et «les apprentissages de l'adulte en arithmétique à partir de la thématique».

On retrouve ces grilles dans le présent chapitre, à la suite de ce texte de présentation.

Par ailleurs, il est nécessaire que la tutrice ou le tuteur assure un suivi après chaque exercice que l'adulte lui fera parvenir afin de le guider dans la progression de ses apprentissages.

Afin de situer l'adulte dans sa progression vers l'atteinte des préalables, la liste des objectifs notionnels de l'étape 2 est présentée dans l'annexe 4 du *Guide de formation sur mesure* : Les codes alphanumériques en alphabétisation. Cette liste illustre les moments de l'apprentissage par la note I pour initiation, A pour apprentissage et P pour préalable. Au début de chaque groupe d'objectifs, le code de l'unité correspondante est donné.

Pour que l'adulte ait une vue d'ensemble des objectifs poursuivis en alphabétisation dans les quatre étapes de formation, un tableau synthèse est présenté dans l'annexe 1.

Pour votre information, l'annexe 2 vous fournit le tableau de répartition des contenus dans les unités de formation.

Enfin, en page 17 du présent Guide, des indications sont données en ce qui a trait au premier contact avec l'adulte. Le premier contact établit la confiance qui doit s'installer entre la tutrice ou le tuteur et l'adulte. Si c'est possible et si l'adulte est d'accord, le premier contact peut se faire en personne. Une rencontre avec l'adulte facilitera l'évaluation de ses acquis en le guidant dans l'exercice d'autoévaluation présenté dans le «Cahier de l'adulte» et en permettant de lui soumettre un test de classement. À cette fin, on peut utiliser le test de classement en alphabétisation préparé par le ministère de l'Éducation. Ce test propose des exercices pour chacune des quatre étapes d'apprentissage. Il est disponible dans toutes les commissions scolaires qui offrent le service de l'alphabétisation.

2.2 GRILLES D'ÉVALUATION

CE QUE L'ADULTE A APPRIS SUR LA THÉMATIQUE

LA GESTION DU TEMPS
L'ÉPICERIE
LE MESSAGE
LE REÇU
LA RECETTE
L'ORGANISATION D'UNE JOURNÉE

CE QUE L'ADULTE A AMÉLIORÉ DANS SA FAÇON D'APPRENDRE

	Oui	Un peu	Non
1. L'adulte a été capable de se situer par rapport à ses apprentissages : - en manifestant le goût d'apprendre par son ouverture. - en exprimant ses impressions par écrit ou au téléphone. 2. L'adulte a été capable d'explorer les données liées aux apprentissages : - en les recueillant comme il faut. - en choisissant celles qui lui étaient utiles. - en les classant correctement. - en faisant des commentaires personnels. 3. L'adulte a été capable de comprendre des données qu'il a recueillies : - en utilisant les mots justes. - en basant son jugement sur des renseignements exacts. - en raisonnant de façon logique. - en décidant quand et comment utiliser ce qu'il a appris. 4. L'adulte a été capable d'agir, d'appliquer les apprentissages faits : - en prenant des risques. - en faisant des liens avec les situations de sa vie quotidienne. - en commentant son efficacité, sa satisfaction ou son insatisfaction.			

LES APPRENTISSAGES DE L'ADULTE EN FRANÇAIS

Les objectifs ci-dessous correspondent aux codes suivants selon la progression faite :

FRA-B201-4 / FRA-B202-4 / FRA-B203-4 / FRA-B204-4

Légende que l'on retrouve dans *Les codes alphanumériques en alphabétisation* : FRA (français), B (base), 2 (deuxième étape), 01 à 04 (premier code à quatrième code), 4 (le nombre d'unités).

Le partage de l'ensemble des objectifs d'alphabétisation dans les unités de formation est présenté dans le document *Les codes alphanumériques en alphabétisation* disponible dans les commissions scolaires à partir d'octobre 1998.

Les notions proposées à l'évaluation, dans la grille qui suit, réfèrent aux préalables identifiés dans le tableau synthèse des objectifs notionnels des quatre étapes de formation en alphabétisation qui est en annexe.

Les apprentissages en communication orale			
	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut intervenir comme locuteur ou locutrice en tenant compte de la situation de communication orale : - il émet des idées liées au sujet; - il exprime ses sentiments et ses émotions; - il transmet ou demande une information en tenant compte de l'interlocuteur ou de l'interlocutrice; - il comprend l'information reçue; - il réagit à l'information entendue.			

Les apprentissages en lecture			
Habiletés	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut lire des textes significatifs de 100 à 175 mots : - à caractère expressif; - à caractère incitatif; - à caractère informatif; - à caractère poétique.			
Connaissances	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut lire 800 mots d'un vocabulaire actif.			
L'adulte peut reconnaître les principaux signes orthographiques.			
L'adulte peut reconnaître le rôle des principaux signes orthographiques.			
L'adulte peut reconnaître l'ordre des mots dans une phrase : groupe sujet + groupe verbe + groupe complément.			
L'adulte peut reconnaître le verbe à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif.			
L'adulte peut reconnaître le verbe à la troisième personne du pluriel au présent de l'indicatif.			
L'adulte peut distinguer le nom commun du nom propre.			
L'adulte sait que le nom propre prend toujours une majuscule.			

Techniques	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut placer des mots en ordre alphabétique (les deux premières lettres du mot).			
L'adulte peut consulter un dictionnaire.			

Les apprentissages en écriture			
Habiletés	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut composer des textes de 3 à 6 phrases : - à caractère expressif; - à caractère incitatif; - à caractère informatif.			
Connaissances	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut orthographier 300 mots y compris des noms propres familiers.			
L'adulte peut utiliser les signes orthographiques : - les accents aigu, grave et circonflexe; - la cédille; - le tréma; - l'apostrophe; - le trait d'union.			
L'adulte écrit la majuscule au début d'une phrase.			

Techniques	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut trouver l'orthographe d'un mot dans un dictionnaire.			

LES APPRENTISSAGES DE L'ADULTE EN ARITHMÉTIQUE

Les objectifs ci-dessous correspondent aux codes suivants selon la progression faite :

MAT-B201-1 / MAT-B202-2 / MAT-B203-3 / MAT-B-204-4

Légende que l'on retrouve dans le guide de gestion : MAT (mathématique), B (base), 2 (deuxième étape), de 01 à 04 (premier code à quatrième code), 4 (le nombre d'unités).

Le partage de l'ensemble des objectifs d'alphabétisation dans les unités de formation est présenté dans le document *Les codes alphanumériques en alphabétisation* disponible dans les commissions scolaires à partir d'octobre 1998.

Les notions proposées à l'évaluation, dans la grille qui suit, réfèrent aux préalables identifiés dans le tableau synthèse des objectifs notionnels des quatre étapes de formation en alphabétisation qui est en annexe.

Les apprentissages sur les fractions			
	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte possède les notions de base sur les fractions.			
L'adulte peut, dans la vie quotidienne, utiliser les notions apprises sur les fractions.			
Les apprentissages sur les quatre opérations			
	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte reconnaît le symbole de l'addition.			
L'adulte reconnaît le symbole de la soustraction.			
L'adulte utilise le vocabulaire lié à l'addition.			

	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte utilise le vocabulaire lié à la soustraction.			
L'adulte peut faire des additions sans retenue.			
L'adulte peut faire des soustractions sans emprunt.			
L'adulte peut faire des additions avec retenue.			
L'adulte peut faire des soustractions avec emprunt.			
L'adulte peut additionner des montants d'argent.			
L'adulte peut soustraire des montants d'argent.			
L'adulte peut, dans la vie quotidienne, résoudre des problèmes d'addition et de soustraction.			
L'adulte peut utiliser une calculatrice.			
L'adulte peut vérifier, avec une calculatrice, ses calculs d'addition et de soustraction.			
L'adulte reconnaît le symbole de la multiplication.			
L'adulte reconnaît le symbole de la division.			
L'adulte utilise le vocabulaire lié à la multiplication.			
L'adulte utilise le vocabulaire lié à la division.			
L'adulte peut faire des multiplications à un chiffre au multiplicateur.			

	Facilement	Difficilement	Pas encore
L'adulte peut faire des multiplications avec deux chiffres ou plus au multiplicateur.			
L'adulte peut faire des divisions avec deux chiffres ou plus au diviseur.			
L'adulte peut multiplier de l'argent.			
L'adulte peut diviser de l'argent.			
L'adulte peut vérifier, avec une calculatrice, ses calculs de multiplication et de division.			
L'adulte peut, dans la vie quotidienne, résoudre des problèmes de multiplication et de division.			

ANNEXE 1

**TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS NOTIONNELS
DES QUATRE ÉTAPES DE FORMATION EN ALPHABÉTISATION**

**TABLEAU SYNTHÈSE DES DIX-NEUF OBJECTIFS POURSUIVIS
DANS LES QUATRE ÉTAPES EN FRANÇAIS**

Savoir parler et écouter (PÉ) : 1 objectif. Savoir lire (L) : 7 objectifs. Savoir écrire (É) : 11 objectifs.

SAVOIR PARLER ET ÉCOUTER (PÉ)
PÉ 01 : Découvrir les caractéristiques de la communication orale.
SAVOIR LIRE (L)
L 01 : Lire de courts textes significatifs.
L 02 : Lire des mots significatifs.
L 03 : Maîtriser les systèmes graphophonétique et syllabique.
L 04 : Se familiariser avec les principaux groupes fonctionnels de la phrase.
L 05 : Établir des liens entre les mots dans la phrase.
L 06 : Maîtriser l'alphabet.
L 07 : Consulter des ouvrages de référence.
SAVOIR ÉCRIRE (É)
É 01 : Composer de courts textes.
É 02 : Orthographier des mots.
É 03 : Structurer les phrases selon les règles de la syntaxe.
É 04 : Connaître la nature des mots.
É 05 : Observer les règles de la formation du féminin des noms et des adjectifs.
É 06 : Observer les règles de la formation du pluriel des noms et des adjectifs.
É 07 : Respecter les règles de l'orthographe grammaticale.
É 08 : Observer les différences orthographiques de certains homophones.
É 09 : Observer les terminaisons des verbes <i>avoir, être</i> , des verbes réguliers et des verbes irréguliers les plus courants.
É 10 : Calligraphier lisiblement.
É 11 : Utiliser des ouvrages de référence.

TABLEAU DES OBJECTIFS ET DES ÉLÉMENTS DE CONTENU

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR PARLER ET ÉCOUTER (PÉ)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
		1	2	3	4
PÉ 01 : Découvrir les caractéristiques de la communication orale.					
C ¹	Intervention comme locuteur ou locutrice en tenant compte de la situation de communication orale				
	- Idées liées au sujet proposé et à l'intention de communication	I	A	A	P
	- Expression des sentiments et des émotions en formulant ses réactions	I	A	A	P
	- Transmission ou demande d'information en tenant compte des interlocuteurs et des interlocutrices	I	A	A	P
C ²	Intervention comme interlocuteur ou interlocutrice en tenant compte de la situation de communication orale				
	- Compréhension d'une information	I	A	A	P
	- Réaction à l'information entendue	I	A	A	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR LIRE (L)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Habiletés		1	2	3	4
L 01 : Lire de courts textes significatifs.					
C ¹	Phrases courtes et significatives de 7 à 12 mots (informatives, incitatives, expressives)	P	N	N	N
C ²	Textes à caractères expressif, incitatif, informatif et poétique (s’il y a lieu)				
-	d’une longueur de 50 à 75 mots	P	N	N	N
-	d’une longueur de 100 à 175 mots	N	P	N	N
-	d’une longueur de 200 à 400 mots	N	N	P	N
-	d’une longueur de 500 mots et plus	N	N	N	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR LIRE (L)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances		1	2	3	4
L 02 : Lire des mots significatifs.					
C ¹	Vocabulaire				
	- 500 mots d'un vocabulaire actif (y compris les mots-outils)	P	N	N	N
	- 800 mots d'un vocabulaire actif (y compris les mots-outils, mais non les 500 mots vus à la première étape)	N	P	N	N
	- 1400 mots d'un vocabulaire actif (sans compter les 1300 mots vus aux étapes précédentes)	N	N	P	N
	- Élargissement illimité du vocabulaire actif	N	N	N	P
C ²	Signes orthographiques				
	- Reconnaissance des différents signes orthographiques	A	P	N	N
	- Reconnaissance du rôle des différents signes orthographiques	A	P	N	N
C ³	Dérivation lexicale				
	- Préfixes : dé, in/im, re/ré	N	N	A*	P*
	- Suffixes : eur-euse, ateur-atrice, eur, ier-ière, ain-aîne, age, issage, erie, eux-euse	N	N	A*	A*
	- ement, issement, tion, ation, aison, ure, oir-oire, ien-ienne, el-elle	N	N	N	A*
C ⁴	Substitution des mots				
	- Pronom	N	N	A*	P*
	- Synonyme et antonyme	N	N	A*	P*
C ⁵	Abréviations	N	I	A	A
C ⁶	Sigles	N	N	I	A
L 03 : Maîtriser les systèmes graphophonétique et syllabique.					
C ¹	Correspondance graphème-phonème	A	P	N	N
C ²	Combinaison des lettres en syllabes	A	P	N	N
I	Initiation	A	Apprentissage		
P	Préalable	N	Non au programme		
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire				

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR LIRE (L)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances		1	2	3	4
L 04 : Se familiariser avec les principaux groupes fonctionnels de la phrase.					
C ¹	Fonctions syntaxiques				
-	Ordre des mots dans la phrase : groupe sujet + groupe verbe + groupe complément	A	P	N	N
-	Rôle du verbe et du sujet	I	A	P*	N
-	Rôle du complément et de l’attribut	N	I	A*	P*
C ²	Ponctuation				
-	Majuscule au début de la phrase, point à la fin de la phrase	P	N	N	N
-	Reconnaissance du point d’interrogation, du point d’exclamation, de la virgule, du point-virgule, des deux points	N	A	P*	N
-	Reconnaissance des points de suspension, des parenthèses, des guillemets	N	N	A*	P*
-	Rôle du point, du point d’interrogation, du point d’exclamation	N	I	A*	P*
-	Rôle de la virgule, du point-virgule, des deux points	N	N	A*	P*
-	Rôle des points de suspension, des parenthèses, des guillemets	N	N	A*	P*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR LIRE (L)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances		1	2	3	4
L 05 : Établir des liens entre les mots dans la phrase.					
C ¹	Temps du verbe				
-	Reconnaissance d’une action passée, d’une action présente et d’une action future	I	A	A*	P*
-	Reconnaissance d’un verbe au conditionnel	N	I	A*	P*
-	Reconnaissance d’un verbe à l’impératif	N	I	A*	P*
C ²	Personne du verbe				
-	Reconnaissance de la troisième personne du singulier à l’indicatif	A	P	N	N
-	Reconnaissance de la troisième personne du pluriel à l’indicatif	A	P	N	N
-	Reconnaissance des différentes personnes du verbe : je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles	N	I	A*	P*
C ³	Nom commun et propre				
-	Distinction entre le nom commun et le nom propre	A	P	N	N
-	Le nom propre et la majuscule	A	P	N	N
C ⁴	Marques du féminin et du pluriel				
-	Déterminant	I	A	A*	P*
-	Nom	I	A	A*	P*
-	Adjectif	I	A	A*	A*
-	Participe passé employé sans auxiliaire	N	N	A*	A*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR LIRE (L)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Techniques		1	2	3	4
L 06 : Maîtriser l'alphabet.					
C ¹	Connaissance des 26 lettres de l'alphabet	P	N	N	N
C ²	Intégration de l'ordre alphabétique				
-	Première lettre du mot	P	N	N	N
-	Deux premières lettres du mot	N	P	N	N
-	Trois premières lettres ou plus de chaque mot	N	N	P*	N
L 07 : Consulter des ouvrages de référence.					
C ¹	Imagier	P	N	N	N
C ²	Dictionnaire illustré	I	A	A*	P*
C ³	Index	N	N	A*	P*
C ⁴	Table des matières	N	N	A*	P*
C ⁵	Résumé	N	N	A*	P*
C ⁶	Bibliothèque				
-	Consulter ou choisir un ou des livres à la bibliothèque	N	I	A*	A*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR ÉCRIRE (É)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Habiletés		1	2	3	4
É 01 : Composer de courts textes.					
C ¹	Phrases composées à partir de thèmes abordés en classe ou de situations spontanées	P	N	N	N
C ²	- Textes de quelques phrases à partir d’une situation donnée	A	N	N	N
	- Textes de 3 à 6 phrases à caractères expressif, incitatif, informatif et poétique, s’il y a lieu	N	P	N	N
	- Textes de 6 à 8 phrases à caractères expressif, incitatif, informatif et poétique, s’il y a lieu	N	N	P	N
	- Textes de 8 à 12 phrases à caractères expressif, incitatif, informatif et poétique, s’il y a lieu	N	N	N	P
C ³	Textes dont le contenu correspond au sujet proposé et à l’intention d’écriture	N	I	A*	P*
C ⁴	Textes dans lesquels on tient compte des destinataires	N	N	N	A*
C ⁵	Textes dans lesquels les idées sont présentées de manière ordonnée	N	N	N	A*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR ÉCRIRE (É)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances		1	2	3	4
É 02 : Orthographier des mots.					
C ¹	Vocabulaire : mots usuels (plus les formes du féminin ou du pluriel des mots variables) et noms propres familiers				
-	100 mots y compris certains mots-outils	P	N	N	N
-	200 nouveaux mots (s’ajoutant aux 100 mots appris à l’étape 1)	N	P	N	N
-	300 nouveaux mots (s’ajoutant aux 300 mots appris aux étapes 1 et 2)	N	N	P	N
-	400 nouveaux mots (s’ajoutant aux 600 mots appris aux étapes 1, 2 et 3)	N	N	N	P
C ²	Signes orthographiques	A	P	N	N
É 03 : Structurer les phrases selon les règles de la syntaxe.					
C ¹	Types de phrases				
-	Phrase déclarative affirmative simple	P	N	N	N
-	Phrase déclarative négative simple	I	A	A*	P*
-	Phrase impérative simple, affirmative et négative	N	I	A*	P*
-	Phrase interrogative simple	N	I	A*	P*
-	Phrase déclarative complexe, affirmative et négative	N	N	I	A*
C ²	Ponctuation				
-	Majuscule au début de la phrase	A	P	N	N
-	Point (.)	I	A	A*	P*
-	Point d’interrogation (?)	N	I	A*	P*
-	Point d’exclamation (!)	N	N	I	A*
-	Virgule pour séparer les éléments d’une énumération (,)	N	N	N	A*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION			FRANÇAIS			
SAVOIR ÉCRIRE (É)						
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU			ÉTAPES			
Connaissances (suite)			1	2	3	4
C ³	Vocabulaire approprié		I	I	A	A
C ⁴	Fonctions syntaxiques					
	-	Sujet + verbe	N	A	P*	N
	-	Sujet + verbe + complément	N	I	A*	P*
	-	Sujet + verbe <i>être</i> + attribut	N	I	A*	P*
C ⁵	Mot de relation		N	N	I	A*
É 04 : Connaître la nature des mots.						
C ¹	Verbe					
	-	Définition du verbe	N	A	P	N
	-	Reconnaissance d'un verbe conjugué dans la phrase	N	I	A	P
C ²	Nom					
	-	Définition du nom	N	A	P	P
	-	Différenciation du nom commun, du nom propre	N	A	P*	N
	-	Reconnaissance du nom dans la phrase	N	I	A	P
C ³	Déterminant					
	-	Définition du déterminant	N	I	A	P
	-	Reconnaissance du déterminant dans la phrase	N	I	A	P
C ⁴	Adjectif					
	-	Définition de l'adjectif (ou participe passé sans auxiliaire)	N	I	A	P
	-	Reconnaissance de l'adjectif dans la phrase	N	I	A	A
C ⁵	Mot invariable					
	-	Définition du mot invariable	N	N	A	P
	-	Reconnaissance du mot invariable dans la phrase	N	N	A	A
C ⁶	Pronom					
	-	Définition du pronom	N	N	A	P
	-	Connaissance des pronoms de conjugaison	N	N	P	N
	-	Reconnaissance du pronom dans la phrase	N	N	A	A
I	Initiation		A	Apprentissage		
P	Préalable		N	Non au programme		
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire					

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR ÉCRIRE (É)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances		1	2	3	4
É 05 : Observer les règles de la formation du féminin des noms et des adjectifs.					
C ¹	Ajout de la lettre <i>e</i>	N	A	P*	N
C ²	Même forme au masculin et au féminin	N	A	P*	N
C ³	Forme féminine particulière	N	I	A*	P*
C ⁴	Doublement de la consonne finale	N	N	I	A*
C ⁵	Autres règles d’exception (er en ère, f en ve, eux en euse, teur en trice)	N	N	I	A*
É 06 : Observer les règles de la formation du pluriel des noms et des adjectifs.					
C ¹	Ajout de la lettre <i>s</i>	N	A	P*	N
C ²	Même forme au singulier et au pluriel (mots se terminant par <i>s, x, z</i>)	N	A	P*	N
C ³	Formes particulières du nom au pluriel	N	I	A*	P*
C ⁴	Autres exceptions (<i>al</i> et <i>ail</i> en <i>aux</i> ; ajout d’un <i>x</i>)	N	N	A*	A*
É 07 : Respecter les règles de l’orthographe grammaticale.					
C ¹	Déterminant pluriel + nom	N	A	P*	N
C ²	Déterminant + adjectif (ou participe passé) + nom Déterminant + nom + adjectif (ou participe passé)	N	N	A*	A*
C ³	Déterminant + nom (ou nom propre ou pronom) + verbe <i>être</i> + adjectif (ou participe passé)	N	N	N	A*
É 08 : Observer les différences orthographiques de certains homophones.					
C ¹	a/à	N	A	P	N
C ²	on/ont	N	A	P	N
C ³	son/sont	N	A	P	N
C ⁴	mes/mais	N	N	A	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR ÉCRIRE (É)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances (<i>suite</i>)		1	2	3	4
C ⁵	ou/où	N	N	A	P
C ⁶	é/er	N	N	A	P
C ⁷	peu/peux/peut	N	N	N	A
C ⁸	ses/ces	N	N	N	A
É 09 : Observer les terminaisons des verbes <i>avoir, être</i> , des verbes réguliers et des verbes irréguliers les plus courants.					
C ¹	Mode et temps				
-	Infinitif	N	I	A*	P*
-	Indicatif présent	N	I	A*	P*
-	Indicatif imparfait	N	N	I*	A*
-	Indicatif passé composé	N	N	I*	A*
-	Indicatif futur simple et futur proche (verbe <i>aller</i> + infinitif)	N	N	I*	A*
-	Participe passé	N	N	I*	A*
-	Conditionnel présent	N	N	N	I*
-	Impératif présent	N	N	N	I*
C ²	Personne du verbe				
-	Je	N	I	A*	P*
-	Tu	N	I	A*	P*
-	Nous	N	I	A*	P*
-	Vous	N	I	A*	P*
-	Ils, elles, un nom au pluriel	N	I	A*	P*
-	Plusieurs noms	N	N	N	A*
-	Il, elle, un nom au singulier	N	I	A*	P*
-	On	N	N	I*	A*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ALPHABÉTISATION		FRANÇAIS			
SAVOIR ÉCRIRE (É)					
OBJECTIFS ET ÉLÉMENTS DE CONTENU		ÉTAPES			
Connaissances (<i>suite</i>)					
C ³	Accord				
-	Sujet placé immédiatement avant le verbe	N	I	A*	P
-	Participe passé sans auxiliaire	N	N	I*	A*
-	Participe passé avec l’auxiliaire <i>être</i> quand ce verbe a un seul sujet	N	N	I*	A*
Techniques					
É 10 : Calligraphier lisiblement.					
C ¹	Forme fidèle des lettres minuscules et majuscules (écriture script ou cursive, selon le cas)	P	N	N	N
C ²	Espacement correct des mots	P	N	N	N
C ³	Format approprié des lettres	I	A	A	P
C ⁴	Netteté et dextérité	N	I	A	P
É 11 : Utiliser des ouvrages de référence.					
C ¹	Liste de mots, imagier	P	N	N	N
C ²	Dictionnaire illustré	I	I	A	P
C ³	Fiches personnelles	A	A	A	P
C ⁴	Grammaire simple	N	I	A*	P*
C ⁵	Précis de conjugaison	N	I	A*	P*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

LISTE DES OBJECTIFS DE LA PREMIÈRE ÉTAPE EN ARITHMÉTIQUE

OBJECTIFS		PRÉALABLES
A 1.01	Acquérir certains concepts de base nécessaires à l'apprentissage de l'arithmétique : se situer dans l'espace.	P
A 1.02	Acquérir certains concepts de base nécessaires à l'apprentissage de l'arithmétique : se situer dans le temps.	P
A 1.03	Appliquer les connaissances acquises à des objets ou à des réalités de la vie courante (se situer dans l'espace).	P
A 1.04	Appliquer les connaissances acquises à des objets ou à des réalités de la vie courante (se situer dans le temps).	P
A 1.05	Acquérir certains concepts de base nécessaires à l'apprentissage de la géométrie (se situer dans l'espace).	P
A 1.06	Appliquer les connaissances acquises à des objets ou à des réalités de la vie courante.	P
A 1.07	Reconnaître certaines figures géométriques.	
A 1.08	Appliquer les connaissances acquises à des objets ou à des réalités de la vie courante.	
A 1.09	Acquérir certains concepts de base nécessaires à l'apprentissage de l'arithmétique (concepts de quantité).	P
A 1.10	Appliquer les connaissances acquises à des objets ou à des réalités de la vie courante.	P
A 1.11	Reconnaître des symboles : =, chiffres de 0 à 9, \$, ¢, etc.	P
A 1.12	Utiliser des symboles.	P
A 1.13	Compter en utilisant les chiffres 1 à 99.	P
A 1.14	Composer un nombre de deux chiffres.	P
A 1.15	Décomposer un nombre de deux chiffres.	P
A 1.16	Lire un nombre inférieur à 100.	P
A 1.17	Écrire un nombre inférieur à 100.	P
A 1.18	Différencier un nombre pair d'un nombre impair.	
A 1.19	Comparer des nombres inférieurs à 100.	P
A 1.20	Ordonner des nombres inférieurs à 100.	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite) OBJECTIFS		PRÉALABLES
A 1.21	Appliquer les connaissances acquises (numération de 0 à 100) à des situations de la vie courante.	P
A 1.22	Composer un nombre de trois chiffres ou plus.	P
A 1.23	Décomposer un nombre de trois chiffres ou plus.	P
A 1.24	Lire un nombre supérieur à 100.	P
A 1.25	Écrire un nombre supérieur à 100.	P
A 1.26	Comparer des nombres de trois chiffres ou plus.	P
A 1.27	Ordonner des nombres de trois chiffres ou plus.	P
A 1.28	Appliquer les connaissances acquises (numération à compter de 100) à des situations de la vie courante.	P
A 1.29	Différencier les pièces de monnaie (¢) des billets de banque (\$).	P
A 1.30	Établir des équivalences entre les différentes valeurs monétaires.	
A 1.31	Compter des montants d'argent.	P
A 1.32	Lire des montants d'argent.	P
A 1.33	Écrire des montants d'argent.	P
A 1.34	Comparer des montants d'argent.	P
A 1.35	Ordonner des montants d'argent.	P
A 1.36	Arrondir au dollar près.	P
A 1.37	Appliquer les connaissances acquises à des situations de la vie courante.	P
A 1.38	Écrire les nombres en lettres.	P
A 1.39	Rédiger un chèque.	P
A 1.40	Lire un reçu.	P
A 1.41	Appliquer les connaissances acquises à des situations de la vie courante.	
A 1.42	Reconnaître le symbole de l'addition.	
A 1.43	Reconnaître le symbole de la soustraction.	
A 1.44	Utiliser le vocabulaire lié à l'addition.	
A 1.45	Utiliser le vocabulaire lié à la soustraction.	
A 1.46	Se familiariser avec le fonctionnement d'une calculatrice.	

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite)	OBJECTIFS	PRÉALABLES
A 1.47	Effectuer des opérations d'addition et de soustraction à l'aide d'une calculatrice (+, -).	P
A 1.48	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante, à l'aide d'une calculatrice (+, -).	P
A 1.49	Reconnaître le symbole de la multiplication.	
A 1.50	Reconnaître le symbole de la division.	
A 1.51	Utiliser le vocabulaire lié à la multiplication.	
A 1.52	Utiliser le vocabulaire lié à la division.	
A 1.53	Effectuer des opérations de multiplication et de division à l'aide d'une calculatrice.	P
A 1.54	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante, à l'aide d'une calculatrice (x, ÷).	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

LISTE DES OBJECTIFS DE LA DEUXIÈME ÉTAPE EN ARITHMÉTIQUE

OBJECTIFS		PRÉALABLES
A 2.01	Acquérir certains concepts de base nécessaires à l'apprentissage de la fraction.	P
A 2.02	Appliquer les connaissances acquises à des objets ou à des réalités de la vie courante.	P
A 2.03	Reconnaître le symbole du pourcentage.	
A 2.04	Définir le pourcentage.	
A 2.05	Utiliser le vocabulaire lié au pourcentage.	
A 2.06	Calculer le pourcentage à l'aide d'une calculatrice.	
A 2.07	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante, à l'aide d'une calculatrice.	
A 2.08	Reconnaître le symbole de l'échelle métrique de température.	
A 2.09	Utiliser les instruments de mesure de température.	
A 2.10	Lire la température.	
A 2.11	Relever sur l'échelle de température certains points de repère.	
A 2.12	Évaluer la température ambiante.	
A 2.13	Lire et écrire les mesures du temps en unités métriques.	
A 2.14	Établir des équivalences entre les unités de mesure du temps.	
A 2.15	Effectuer des opérations d'addition et de soustraction avec des unités de temps, à partir de situations de la vie courante.	
A 2.16	Connaître les symboles et le vocabulaire liés aux unités métriques de longueur.	
A 2.17	Évaluer différentes longueurs en unités métriques.	
A 2.18	Utiliser des instruments de mesure de longueur.	
A 2.19	Connaître les symboles et le vocabulaire liés aux unités métriques de volume liquide.	
A 2.20	Évaluer une quantité en unités métriques de volume liquide.	
A 2.21	Utiliser des instruments de mesure de volume liquide.	

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite) OBJECTIFS		PRÉALABLES
A 2.22	Connaître les symboles et le vocabulaire liés aux unités métriques de masse.	
A 2.23	Évaluer une quantité en unités métriques de masse.	
A 2.24	Utiliser les instruments de mesure de la masse.	
A 2.25	Reconnaître le symbole de l'addition.	P
A 2.26	Reconnaître le symbole de la soustraction.	P
A 2.27	Utiliser le vocabulaire lié à l'addition.	P
A 2.28	Utiliser le vocabulaire lié à la soustraction.	P
A 2.29	Effectuer des opérations d'addition sans retenue.	P
A 2.30	Effectuer des opérations de soustraction sans emprunt.	P
A 2.31	Effectuer des opérations d'addition avec retenue.	P
A 2.32	Effectuer des opérations de soustraction avec emprunt.	P
A 2.33	Effectuer des opérations d'addition avec de l'argent.	P
A 2.34	Effectuer des opérations de soustraction avec de l'argent.	P
A 2.35	Évaluer le résultat d'une addition.	
A 2.36	Évaluer le résultat d'une soustraction.	
A 2.37	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante (+, -).	P
A 2.38	Se familiariser avec le fonctionnement d'une calculatrice.	P
A 2.39	Effectuer des opérations à l'aide d'une calculatrice.	P
A 2.40	Évaluer le résultat d'opérations effectuées à l'aide d'une calculatrice.	P
A 2.41	Reconnaître le symbole de la multiplication.	P
A 2.42	Reconnaître les symboles de la division.	P
A 2.43	Utiliser le vocabulaire lié à la multiplication.	P
A 2.44	Utiliser le vocabulaire lié à la division.	P
A 2.45	Effectuer des opérations de multiplication à un chiffre au multiplicateur.	P
A 2.46	Effectuer des opérations de division à un chiffre au diviseur.	P
A 2.47	Effectuer des opérations de multiplication avec deux chiffres ou plus au multiplicateur.	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite)	OBJECTIFS	PRÉALABLES
A 2.48	Effectuer des opérations de division avec deux chiffres au diviseur.	P
A 2.49	Effectuer des opérations de multiplication avec de l'argent.	P
A 2.50	Effectuer des opérations de division avec de l'argent.	P
A 2.51	Multiplier mentalement un nombre par 10, 100, 1000.	
A 2.52	Diviser mentalement un nombre par 10, 100, 1000.	
A 2.53	Maîtriser les tables de multiplication.	
A 2.54	Maîtriser les tables de division.	
A 2.55	Évaluer le résultat d'une multiplication.	
A 2.56	Évaluer le résultat d'une division.	
A 2.57	Effectuer des opérations à l'aide d'une calculatrice.	P
A 2.58	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante ($\times$, $\div$).	P

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

LISTE DES OBJECTIFS DE LA TROISIÈME ÉTAPE EN ARITHMÉTIQUE

OBJECTIFS		PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 3.01	Reconnaître des fractions ordinaires dans des situations de la vie courante.	P	*
A 3.02	Reconnaître les symboles de la fraction.	P	
A 3.03	Reconnaître ce qu'est une fraction : percevoir une fraction comme faisant partie d'un entier.	P	*
A 3.04	Reconnaître ce qu'est une fraction : percevoir une fraction comme faisant partie d'un tout.	P	*
A 3.05	Lire des fractions ordinaires.	P	*
A 3.06	Écrire des fractions ordinaires.	P	*
A 3.07	Comparer des fractions entre elles.	P	*
A 3.08	Utiliser le vocabulaire lié aux fractions ordinaires.		*
A 3.09	Additionner des fractions ayant le même dénominateur.	P	*
A 3.10	Soustraire des fractions ayant le même dénominateur.	P	*
A 3.11	Trouver une fraction équivalente à une fraction donnée.	P	*
A 3.12	Simplifier ou réduire une fraction à sa plus simple expression.		*
A 3.13	Reconnaître l'équivalence entre un nombre fractionnaire et une expression fractionnaire ayant un même dénominateur.	P	
A 3.14	Transformer un nombre fractionnaire en expression fractionnaire.		
A 3.15	Transformer une expression fractionnaire en nombre fractionnaire.		*
A 3.16	Comparer deux fractions à l'aide d'un tableau des fractions.	P	*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite)	OBJECTIFS	PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 3.17	Additionner deux fractions dont le dénominateur de l'un est le multiple du dénominateur de l'autre.		*
A 3.18	Additionner deux fractions dont les dénominateurs sont premiers.		*
A 3.19	Additionner une fraction avec un nombre fractionnaire ou un entier naturel ou additionner deux nombres fractionnaires.		*
A 3.20	Soustraire une fraction d'un nombre fractionnaire ou soustraire deux nombres fractionnaires sans emprunt.		*
A 3.21	Soustraire une fraction ou un nombre fractionnaire d'un nombre fractionnaire, ayant le même dénominateur, avec emprunt.		
A 3.22	Soustraire deux fractions dont le dénominateur de l'un est le multiple du dénominateur de l'autre.		*
A 3.23	Soustraire deux fractions dont les dénominateurs sont premiers.		*
A 3.24	Soustraire une fraction d'un nombre fractionnaire ou d'un entier naturel, ou soustraire deux nombres fractionnaires, avec emprunt.		
A 3.25	Multiplier un nombre entier par une fraction.	P	*
A 3.26	Multiplier deux fractions entre elles.		*
A 3.27	Multiplier une fraction avec un nombre fractionnaire.		
A 3.28	Diviser un nombre entier par une fraction.		
A 3.29	Transformer une fraction ordinaire en une fraction décimale.	P	

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite) OBJECTIFS		PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 3.30	Évaluer les résultats des quatre opérations de base avec les fractions courantes.		
A 3.31	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante, avec des fractions ordinaires.		
A 3.32	Utiliser le vocabulaire lié aux nombres décimaux.	P	
A 3.33	Lire des nombres décimaux.	P	*
A 3.34	Écrire des nombres décimaux.	P	*
A 3.35	Comparer des nombres décimaux.	P	*
A 3.36	Arrondir des nombres décimaux à l'entier et au demi.	P	*
A 3.37	Ordonner des nombres décimaux.	P	*
A 3.38	À l'aide d'une calculatrice, transformer une fraction ordinaire en une fraction décimale.	P	
A 3.39	Effectuer les opérations sur les nombres décimaux à l'aide d'une calculatrice.	P	
A 3.40	Évaluer les résultats des opérations sur les nombres décimaux à l'aide d'une calculatrice.		
A 3.41	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante, à l'aide d'une calculatrice.	P	
A 3.42	Additionner des nombres décimaux.		*
A 3.43	Soustraire des nombres décimaux.		*
A 3.44	Multiplier un nombre décimal ou des nombres décimaux.		*
A 3.45	Multiplier mentalement un nombre décimal par 10, 100 ou 1000.	P	*
A 3.46	Diviser des nombres décimaux.		
A 3.47	Diviser mentalement un nombre décimal par 10, 100 ou 1000.	P	*
I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

<i>(suite)</i>	OBJECTIFS	PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 3.48	Évaluer les résultats d'opérations avec les nombres décimaux.		
A 3.49	Appliquer un processus de résolution de problèmes (raisonnement) à des situations de la vie courante, avec des nombres décimaux.		*
A 3.50	Reconnaître le symbole de l'échelle métrique de température.	P	
A 3.51	Utiliser les instruments de mesure de température.	P	
A 3.52	Lire et écrire la température.	P	*
A 3.53	Relever sur l'échelle de température certains points de repère.	P	
A 3.54	Évaluer la température ambiante.		
A 3.55	Lire et écrire les mesures de temps en unités métriques.	P	*
A 3.56	Établir des équivalences entre les unités de mesure de temps.	P	*
A 3.57	Reconnaître le vocabulaire lié aux mesures de temps.	P	*
A 3.58	Effectuer des opérations d'addition et de soustraction avec des unités de temps, à partir de situations de la vie courante.	P	
A 3.59	Effectuer des opérations de multiplication avec des unités de temps, à partir de situations de la vie courante.	P	
A 3.60	Effectuer des opérations de division avec des unités de temps, à partir de situations de la vie courante.	P	
A 3.61	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés aux unités métriques de longueur.	P	

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

<i>(suite)</i>	OBJECTIFS	PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 3.62	Déterminer l'unité métrique de longueur appropriée à un élément donné.	P	*
A 3.63	Évaluer différentes longueurs.		*
A 3.64	Utiliser des instruments de mesure de longueur.	P	*
A 3.65	Établir des relations d'équivalence entre les unités métriques de longueur.	P	*
A 3.66	Effectuer les quatre opérations de base (+, -, x, ÷) avec les unités métriques de longueur.	P	
A 3.67	Utiliser ses connaissances pour résoudre des problèmes liés à l'utilisation des unités métriques de longueur dans des situations de la vie courante.	P	*
A 3.68	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés aux unités métriques de volume liquide.	P	
A 3.69	Déterminer l'unité métrique de volume liquide appropriée à un élément donné.	P	
A 3.70	Évaluer une quantité en unités métriques de volume liquide.		
A 3.71	Utiliser les instruments de mesure de volume liquide.	P	
A 3.72	Établir des relations d'équivalence entre les unités métriques de volume liquide.	P	
A 3.73	Effectuer les quatre opérations de base (+, -, x, ÷) avec les unités métriques de volume liquide.	P	

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite)	OBJECTIFS	PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 3.74	Utiliser ses connaissances pour résoudre des problèmes liés à l'utilisation des unités métriques de volume liquide dans des situations de la vie courante.	P	
A 3.75	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés aux unités métriques de masse.	P	*
A 3.76	Déterminer l'unité métrique de masse appropriée à un élément donné.	P	*
A 3.77	Évaluer une quantité en unités métriques de masse.		*
A 3.78	Utiliser les instruments de mesure de la masse.	P	
A 3.79	Établir des relations d'équivalence entre les unités métriques de masse.	P	*
A 3.80	Effectuer les quatre opérations de base (+, -, x, ÷) avec les unités métriques de masse.	P	
A 3.81	Utiliser ses connaissances pour résoudre des problèmes liés à l'utilisation des unités métriques de masse dans des situations de la vie courante.	P	*
A 3.82	À l'aide d'une calculatrice, résoudre des problèmes dans lesquels on trouve des unités métriques.	P	

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

LISTE DES OBJECTIFS DE LA QUATRIÈME ÉTAPE EN ARITHMÉTIQUE

OBJECTIFS		PRÉALABLES	VUS AU PRÉ-SECONDAIRE
A 4.01	Reconnaître le symbole du pourcentage.	P	
A 4.02	Définir le pourcentage.	P	*
A 4.03	Utiliser le vocabulaire lié au pourcentage.	P	
A 4.04	Calculer le pourcentage.	P	
A 4.05	Évaluer le résultat d'une opération incluant un pourcentage.		*
A 4.06	Appliquer un processus de résolution de problèmes à des situations de la vie courante, avec des pourcentages.	P	*
A 4.07	Savoir ce qu'est la règle de trois.	P	
A 4.08	Savoir quand et comment utiliser la règle de trois.	P	
A 4.09	Évaluer le résultat d'un problème fait par la règle de trois.		
A 4.10	Appliquer un processus de résolution de problèmes à l'aide de la règle de trois dans des situations de la vie courante.	P	
A 4.11	Reconnaître certaines figures géométriques.	P	*
A 4.12	Mesurer des segments de droite (des longueurs données).	P	*
A 4.13	Reconnaître certains symboles et le vocabulaire liés à la géométrie.	P	*
A 4.14	Utiliser des instruments de mesure.	P	
A 4.15	Mesurer des angles.	P	
A 4.16	Construire des angles.	P	
A 4.17	Estimer la valeur des angles.		
A 4.18	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés au périmètre.	P	*

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

(suite)	OBJECTIFS	PRÉALABLES	VUS AU PRÉ- SECONDAIRE
A 4.19	Calculer le périmètre.	P	*
A 4.20	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés à l'aire.	P	*
A 4.21	Calculer l'aire.	P	*
A 4.22	Évaluer le périmètre de l'aire.		*
A 4.23	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés au cercle.		
A 4.24	Mesurer un diamètre.		
A 4.25	Trouver un rayon.		
A 4.26	Mesurer une circonférence.		
A 4.27	Reconnaître les symboles et le vocabulaire liés au volume.	P	*
A 4.28	Calculer le volume.	P	*
A 4.29	Évaluer un volume.		*
A 4.30	Reconnaître les symboles liés au dessin à l'échelle.	P	
A 4.31	Calculer les dimensions réelles, à partir d'un plan à l'échelle ou d'une carte routière.	P	
A 4.32	Faire un plan à l'échelle.	P	
A 4.33	Évaluer des dimensions et des distances.		

I	Initiation	A	Apprentissage
P	Préalable	N	Non au programme
*	Contenu étudié de nouveau au présecondaire		

ANNEXE 2

**TABLEAU DE RÉPARTITION DES CONTENUS DANS LES
UNITÉS DE FORMATION**

PREMIÈRE ÉTAPE	DEUXIÈME ÉTAPE	TROISIÈME ÉTAPE	QUATRIÈME ÉTAPE
600 h 24 unités 8 codes	650 h 26 unités 8 codes	550 h 22 unités 8 codes	500 h 20 unités 8 codes
<u>FRANÇAIS :</u> <u>400 heures</u> FRA-B101-4 (4 P) FRA-B102-4 (4 P) FRA-B103-4 (3 P) FRA-B104-4 (10 P)	<u>FRANÇAIS :</u> <u>400 heures</u> FRA-B201-4 (3 P) FRA-B202-4 (5 P) FRA-B203-4 (6 P) FRA-B204-4 (8 P)	<u>FRANÇAIS :</u> <u>400 heures</u> FRA-B301-4 (5 P) FRA-B302-4 (6 P) FRA-B303-4 (6 P) FRA-B304-4 (12 P)	<u>FRANÇAIS :</u> <u>400 heures</u> FRA-B401-4 (7 P) FRA-B402-4 (10 P) FRA-B403-4 (14 P) FRA-B404-4 (40 P)
<u>MATHÉMATIQUES :</u> <u>200 heures</u> MAT-B101-2 MAT-B102-2 MAT-B103-1 MAT-B104-3	<u>MATHÉMATIQUES :</u> <u>250 heures</u> MAT-B201-1 MAT-B202-2 MAT-B203-3 MAT-B204-4	<u>MATHÉMATIQUES :</u> <u>150 heures</u> MAT-B301-2 MAT-B302-2 MAT-B303-1 MAT-B304-1	<u>MATHÉMATIQUES :</u> <u>100 heures</u> MAT-B401-1 MAT-B402-1 MAT-B403-1 MAT-B404-1

Légende. FRA-B101-4 (4P) signifie :

FRANÇAIS – BASE (1^{er} cours, 1^{re} étape - 4 UNITÉS de 25 heures chacune) (4 préalables)

Remarque

Pour réaliser une situation fonctionnelle, on a recours aux contenus qui correspondent aux compétences à développer au regard de la situation fonctionnelle. Les contenus du cours (ou code) dans lequel sont inscrits les adultes et les contenus des cours précédents constituent, en quelque sorte, une banque de contenus. Il faut cependant s'assurer que les contenus, identifiés comme préalables à l'intérieur d'un code, sont maîtrisés avant d'inscrire un adulte à un code plus avancé.